

IMAGINONS NOTRE OASIS !

L'idée d'acheter bio, local et directement au producteur tout en faisant des économies, ça vous tente ? Pensez à l'achat groupé !



ACHATS ALIMENTAIRES GROUPEÉS

Implication ●●●

Un groupe de personnes qui achète en commun auprès d'un producteur, pour obtenir un meilleur prix, tout en connaissant la provenance des produits. La forme la plus répandue est l'AMAP (Association pour le Maintien d'une Agriculture Paysanne), mais l'achat groupé peut se décliner en une foule de modèles, pour toutes sortes d'achats !

Avec un achat alimentaire groupé, vous...

- > **PRIVILÉGIEZ** les produits issus d'une exploitation paysanne, locale et de préférence biologique.
- > **VALORISEZ** les produits du terroir et la diversité alimentaire.
- > **ÊTES CONSCIENTS** de la provenance et des conditions de productions de ce que vous mangez.
- > **ENCOURAGEZ** une économie de circuit court, solidaire, et vous dynamisez l'économie locale.
- > **PARTICIPEZ À LA CRÉATION** et à la multiplication d'emplois. En effet, l'agriculture bio ou paysanne est créatrice d'emplois : un agriculteur pour 2 hectares, contre un pour 80 ha en agriculture conventionnelle.
- > **VOUS RAPPROCHEZ** de la réalité paysanne et comprenez davantage les spécificités du métier.
- > **DYNAMISEZ** les liens entre consommateur et producteurs.

Conseils pratiques

- > **FICHE PRATIQUE** «Créer une AMAP» sur le site de [Colibris](#).
- > **DES EXEMPLES** concrets sur le [Réseau national des AMAP](#).
- > **DES ACHATS GROUPEÉS** en ligne : [BaseBio](#), [Cap'eco](#).

À vous de jouer !

- > Constituer un groupe pour démarrer le projet. Les AMAP tournent autour de 60 adhérents. Mais on peut commencer à 6 ! Et si vous trouvez un fort succès, pas d'inquiétude, la plupart des AMAP ont une liste d'attente d'adhérents !
- > Formaliser le projet. Cela se fait avec l'aide du réseau régional des AMAP, CREAMAP ou à défaut avec Alliance Provence, qui vous aidera pour les étapes suivantes.
- > Recruter des adhérents. Cela peut se faire via les amis et voisins, en mettant une annonce à la mairie, à l'école, dans la presse locale, mais aussi via le réseau AMAP, les réseaux associatifs locaux, etc.
- > Rechercher un producteur local. Le réseau, mais aussi les filières biologiques et paysannes peuvent vous aider. Il doit pratiquer une agriculture écologique proche du bio ou ne pas être réticent à s'y mettre progressivement (un délai lui sera octroyé).
- > Constituer une association loi 1901 pour les AMAP. Il faudra également faire des contrats avec l'agriculteur et les adhérents pour définir les produits, leur nature, leur prix, les livraisons, la période d'engagement, le mode de paiement, etc.
- > Organiser des visites, des récoltes groupées et des événements à la ferme ! Cela permet à la fois d'animer les interactions entre les participants, et avec les producteurs, et de mettre en lien les deux univers : des consommateurs et des producteurs.